

Devenir auto-entrepreneur étudiant

Par **MathieuS**, le **04/02/2014** à **14:00**

Bonjour, j'ai actuellement 18 ans, je suis étudiant en licence, et j'aurai voulu savoir les impacts qu'il y aurait si je me déclarais auto-entrepreneur sachant que je suis étudiant et que je vie chez ma mère (retraîtée).

Je souhaite me déclaré auto-entrepreneur pour un serveur de jeu (minecraft) dont je suis le principal gérant, je vend des services virtuel permettant aux joueurs d'avoir des avantages, les bénéfices s'élèvent à 400€ environ par mois.

J'aurai voulu savoir si ma mère aller avoir des impôts à payer ou/et si moi j'allais en avoir et à combien s'élèveront ces impôts.

J'aurai aussi voulu savoir ce qui allait se passé pour ma sécurité sociale (étudiante).

Je vous remercie par avance à vos réponse, merci

Par **Truman2014**, le **04/02/2014** à **15:39**

Il n'y a pas d'impact, je suis aussi étudiant et je travaille en auto entrepreneur pour la casse auto <http://www.carzat-auto-demolition.com> toute la journée de samedi.

Par **MathieuS**, le **04/02/2014** à **15:49**

Je te remercie, et j'aurai aussi voulu savoir si quelqu'un pourrait me renseigner sur le statut exact auquel je pourrai m'inscrire pour ma situation

Par **MathieuS**, le **04/02/2014** à **19:03**

"Choisissez l'organisme conventionné par le Régime Social des Indépendants (RSI) pour votre assurance maladie" Et pour ça? il va y avoir des cotisations sociales a payer non? aux frais de ma mère